Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De: Médias <media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>

Envoyé: 1 mai 2020 14:15

À: Reza, Arianne (Ext.); Michael Mills

Cc: Angela Intranuovo; Bryan Blom; Carole Charette; Caroline Audette; Lord, David (Ext.);

Elizabeth Lindsay; Christensen, Esther (Ext.); Boulay, Francois (Ext.); Geneviève Côté;

James Stott; Jean-François Létourneau; Jeff Van Zyl; Jody Wood; Judith Rorai;

Julie Hahn; Karim Adam; Liaison; Maria Cama; Marie-Christine Lalonde; Marie-Claude Hurens; Media; Medias Sociaux / Social Media (TPSGC/PWGSC); Melissa Pacheco; Me'Shel Gulliver Bélanger; Mia Arruda; Nathalie Larocque; Nicholas Donon; Pamela Eades; Renee Stephen; Rosemary Kinnis; Sara Lacasse; Sarah Moreau-Bélanger; Selma Mesri; Sonia Harvey; Usman Chaudhry; Amanda Semaan; Annie Scalis; Crystal Allan; Edith Dauphinais; Isabelle Aubin; Jenny Bascur; Michael Milito; Nathalie Bétoté Akwa; Nicolas Boucher; PA DGA Bureau SMA / AP PB ADM Office (TPSGC/PWGSC); Vanessa

Audette; Haley Walsh; Noonan, Jamie (Ext.); Josianne Jalbert; Julia Khodos;

Lyne Michaud (A); Michael Scandiffio

Objet: Avis médias – Niveau 1 / COVID-19 – Importation d'équipement de protection individuelle

/ CBC News (Regina)

La demande suivante des médias a été identifiée comme étant de Niveau 1.

Le secteur des Communications travaillera avec votre groupe pour produire la première ébauche de la réponse. Toute nouvelle information non approuvée antérieurement devra y être indiquée en mauve.

Niveau d'approbation le plus élevé : Cabinet de la ministre

Réponse approuvée par le SMA, Programmes : le 4 mai 2020 à 17 h

Avis médias

CBC News (Regina)

Leo, Geoff (CBC News — Regina)

Date de réception de l'appel : Le 1er mai 2020 à 14 h

Date limite: 5 mai 2020 à 17 h

Niveau 1 / COVID-19 — Importation d'équipement de protection individuelle

CONTEXTE (pour votre information)

Le journaliste travaille sur un reportage concernant la décision d'Ottawa d'autoriser l'importation d'instruments médicaux tels que des masques, des blouses et des gants qui ne répondent pas aux normes de Santé Canada. Le reportage est basé sur l'« Arrêté d'urgence concernant les drogues, les instruments médicaux et les aliments à des fins diététiques spéciales dans le cadre de la COVID-19 » ». Le journaliste comprend qu'en raison de la « demande sans précédent et du besoin urgent d'accès à des instruments médicaux pendant la pandémie de la COVID-19 », le gouvernement a décidé de permettre « les importations et les ventes exceptionnelles de certains instruments médicaux qui pourraient ne pas satisfaire pleinement les exigences réglementaires canadiennes ». Selon une note explicative, même si les instruments ne répondent pas aux normes

canadiennes, ils doivent avoir été « fabriqués selon des normes semblables ». L'arrêté découle du pouvoir de la ministre de prendre des mesures immédiates « afin de parer à un risque appréciable, direct ou indirect, pour la santé, pour la sécurité ou pour l'environnement ».

Selon Santé Canada, la pénurie mondiale de certaines fournitures essentielles est exacerbée par le fait que des particuliers accumulent des stocks et qu'une demande mondiale accrue exerce une pression sur les fabricants et les distributeurs. L'arrêté d'urgence « permettra la vente exceptionnelle d'un instrument médical non approuvé... lorsque le produit est nécessaire pour répondre à une pénurie ». Le Ministère indique également qu'il « maintiendra des listes de médicaments, d'instruments médicaux et d'aliments admissibles pour cette voie d'importation exceptionnelle sur le site Web de Santé Canada ».

Le journaliste note également que le gouvernement a imposé « une nouvelle exigence à l'intention des fabricants d'instruments médicaux considérés comme critiques pendant la pandémie de la COVID-19. Cette exigence vise à aviser la ministre des pénuries de ces instruments médicaux » ce qui aidera la ministre à déterminer les produits qui devraient recevoir une approbation exceptionnelle.

Santé Canada dit avoir consulté les gouvernements et l'industrie à ce sujet, mais ne précise pas qui a été consulté, et affirme que « la tenue de vastes consultations d'intervenants n'est pas possible » en raison de la nature urgente de cette décision. Depuis le 10 avril, le gouvernement a commencé à approuver l'importation et la vente au Canada de certains produits de certains fabricants; la grande majorité d'entre eux proviennent de Chine. Il existe une large gamme de produits approuvés, allant des gants aux masques faciaux, en passant par les respirateurs N95, les ventilateurs et les blouses, etc.

L'Agence de la santé publique du Canada répondra elle-même aux trois premières questions. Services publics et Approvisionnement Canada ne répondra qu'aux trois autres questions.

Références

Importation et vente exceptionnelles d'instruments médicaux dans le cadre de la COVID-19 : Aperçu

https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/conformite-application-loi/covid19-arrete-urgence-drogues-instruments-medicaux-aliments-speciales/importation-instruments-medicaux-exception.html

Liste d'instruments médicaux — avis de pénuries https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/instruments-medicaux/penuries/covid19-doit-etre-declaree.html

Liste d'instruments médicaux destinés aux importations et aux ventes exceptionnelles https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/conformite-application-loi/covid19-arrete-urgence-drogues-instruments-medicaux-aliments-speciales/importation-instruments-medicaux-exception/liste.html

ÉNONCÉ DE VALEURS

QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. Lorsque Santé Canada déclare qu'il approuve des instruments « qui pourraient ne pas satisfaire pleinement les exigences réglementaires », quelles exigences précises est-il disposé à mettre de côté ou à abaisser? Les intervenants avec lesquels j'en ai parlé font remarquer que « le diable se cache dans les détails » et disent qu'Ottawa doit une explication quant aux normes qu'il est prêt à laisser passer.

L'Agence de la santé publique du Canada répondra directement au journaliste.

Q2. Je constate que cet arrêté d'urgence est entré en vigueur le 30 mars et qu'au 10 avril, certains produits et fabricants étaient déjà approuvés. Cela semble rapide. Veuillez expliquer la façon dont le processus d'approbation/de vérification a été accéléré ou simplifié pour approuver des instruments médicaux si rapidement. Veuillez décrire en quoi ce processus « exceptionnel » diffère du processus habituel.

L'Agence de la santé publique du Canada répondra directement au journaliste.

Q3. Santé Canada a-t-il déjà mis en œuvre un processus accéléré (importation exceptionnelle) comme celui-ci dans son histoire? Si oui, veuillez m'en parler.

L'Agence de la santé publique du Canada répondra directement au journaliste.

- Q4. Ces fabricants ont-ils été soumis à une vérification de la part de Deloitte ou de tout autre mandataire du gouvernement du Canada avant d'être ajoutés à cette liste? Sinon, ces entreprises feront-elles l'objet d'une telle vérification avant de recevoir des commandes?
- Q5. Sur les 27 entreprises figurant sur la « Liste d'instruments médicaux destinés aux importations et aux ventes exceptionnelles », combien ont reçu des commandes du gouvernement du Canada pour de l'équipement de protection individuelle? La présence de ces entreprises sur cette liste dénote-t-elle simplement qu'elles ont été autorisées à importer ces produits ou qu'elles ont reçu une commande pour ces produits?
- Q6. Si je comprends bien, Deloitte n'essaie pas actuellement de se procurer de l'équipement de protection individuelle; l'achat de cet équipement est suspendu depuis une semaine ou plus. Veuillez expliquer pourquoi. Pourquoi l'entreprise qui dirige nos efforts d'achat d'équipement de protection individuelle vital et rare se verrait-elle dire de cesser d'en acquérir?